

*Le Chef du Département des Affaires étrangères, A. Lachenal,
au Ministre de Suisse à Paris, Ch. Lardy*

Copie

L

Berne, 9 mai 1895

Vous connaissez par notre lettre du 8 ct.¹ les offres de M. Barrère; ce matin M. Cramer-Frey, sur les divers renseignements parvenus de Zurich et de St-Gall a répondu à l'Ambassadeur. L'accord se produit sur la broderie; nos gens de St-Gall acceptent, quoique à contre-cœur, moyennant quelques concessions touchant la broderie à la main; pour les machines, pas de difficulté. Mais le gros item, c'est la soie; au début nous croyions que c'était l'article sur lequel nous entendrions le mieux et le plus vite; il constitue aujourd'hui l'achoppement dangereux. Notre délégué a offert d'accepter 100 fr. pour les noires et 150 fr. pour les couleurs, laissant entendre toutefois que ce n'est pas le dernier mot et qu'on pourra hausser de 25 francs sur chacune de ces positions. M. Barrère a bondi, disant qu'il n'osait porter lui-même cette proposition à Paris et qu'il se contenterait de l'écrire. (Hier soir, il m'annonçait son intention de faire ses derniers efforts, personnellement dans la capitale en usant de ce qu'il appelle ses influences).

Voici le moment donc où M. Hanotaux peut entrer dans la phase décrite par votre rapport du 6 ct.², page 9, et devant notre prétention, qu'il trouvera «raide», céder et faire la concession. Le fera-t-il, aboutirons-nous à trouver la base, c'est ce que le moment psychologique que nous vivons ces jours, ne va pas tarder à nous apprendre.

Les industriels de la soie de Zurich annoncent qu'ils tiendront bon et que si nous descendons au-dessous de leurs limites, ils feront de l'opposition à un arrangement même intervenu sur de telles bases; il resterait encore à savoir si devant l'adhésion des autres branches d'industrie intéressées et des sphères diverses de l'activité économique et politique en Suisse, ces MM. persisteraient dans leur intransigeance relative, car en des circonstances normales leurs prétentions n'auraient rien que de fort modéré. C'est ce qu'une conférence, à laquelle nous pensons toujours à vous appeler, éclaircira, à son heure.

Mais, à supposer que nous trouvions enfin la base d'entente, comment traiterons-nous et quand traiter.² Sur le premier point, vos interlocuteurs M. L. Say et

1. *Il s'agit de la réponse du DFAE à la lettre de Lardy du 6 mai 1895, non reproduite, relatant des entretiens avec Léon Say, Yves Guyot et Paul-Armand Challemeil-Lacour à propos de la stabilité du cabinet Ribot et des chances d'aboutissement d'un arrangement commercial franco-suisse.*

2. *Lachenal fait allusion à la phrase suivante:*

«Si donc le nœud de la question franco-suisse se trouvait être le droit sur les soieries, la Suisse peut fort bien se montrer raide et insister pour obtenir des concessions; il serait fort habile même de la part de M. Hanotaux de faire de cette question des soieries le nœud ou le centre de gravité de la négociation, car là il sait qu'il peut ne céder qu'à la dernière heure, mais céder.» (*lettre de Lardy à Lachenal du 6 mai 1895. E 13 (B)/183*).

14 MAI 1895

365

M. Guyot énoncent un avis auquel nous étions désaccoutumés. Sans doute le traité classique est préférable en principe, mais il exige de la Suisse une signature préalable à la discussion française et par ce temps d'incertitudes ministérielles, il ne saurait nous convenir d'exposer encore une fois notre paraphe à un échec retentissant et gros de conséquences. La voie autonome offre quelque difficulté à raison des votes successifs, c'est vrai, mais le danger pour nous est moins grand en cas d'insuccès du gouvernement français; notre amour-propre, la dignité suisse qui joue un si grand rôle dans ces questions, seraient infiniment mieux ménagés que dans l'autre alternative. Jusqu'à preuve du contraire, nous conservons cette opinion et serions charmé d'avoir aujourd'hui la vôtre, telle que les circonstances actuelles l'ont formée ou modifiée.

Les impressions de vos trois interviewers sur la solidité du cabinet ont également leur valeur, en ce qui touche le moment auquel nous devrions traiter. Si vraiment on n'attend qu'une occasion pour faire tomber M. Ribot ou le Ministère, c'est à se demander si nous ne devrions pas reculer l'époque de notre arrangement et préférer finir avec un Ministère neuf ou retapé, (passez-moi l'expression); et c'est pour cela qu'avant de prendre une résolution et pour la mieux préparer, il conviendra que nous vous entendions sur la situation ministérielle et parlementaire en France. C'est un point sur lequel vos avis nous seront particulièrement précieux; des prévisions certaines sont impossibles, nous le savons, mais l'étude des diverses chances de vie ou de survie du Ministère ou de tels de ses membres, dans un avenir prochain, et du moment le plus opportun de terminer — si c'est le cas — avec la France, est nécessaire pour notre orientation. Nous vous serions donc reconnaissant d'y vouer ou plutôt de continuer à donner à ce côté des choses toute votre attention, et à nous faire rapport.